

# UNE LOI SUR L'ÉNERGIE QUI TARDE ALORS QUE LE SECTEUR SE FRAGILISE !

La consommation d'électricité en France est en berne. Cette stagnation est le symptôme :

- De la désindustrialisation du pays,
- Du manque de stratégie de l'état,
- De la crise sociale et de la précarité énergétique,
- D'un fort retard dans l'électrification des usages,
- Et d'un signal prix désastreux !

Là-dessus se rajoute le chaos politique. La planification énergétique française est aujourd'hui à la ramasse !

La loi énergie-climat de 2019 a prévu qu'une loi de programmation détermine, avant le 1er juillet 2023, puis tous les cinq ans, les grands objectifs énergétiques du pays. Cette loi de programmation doit normalement intervenir avant la révision des décrets en matière énergétique, en particulier la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Le gouvernement a renoncé dès 2024 à soumettre un tel texte programmatique au Parlement. La proposition de loi GREMILLET vise à pallier ce manque et a fixé les grands choix énergétiques de la France à l'horizon 2035 (relance du nucléaire, part des énergies décarbonées et renouvelables, objectif de réduction des énergies fossiles et des émissions de gaz à effet de serre...). A ce jour, les débats sur ce projet de loi sont caricaturaux et sous influence d'intérêts politiciens délétères plutôt que de l'intérêt général. La FNME-CGT dénonce l'attitude du gouvernement qui cherche à sortir sous peu un décret avant même la fin des débats sur la loi !

**La FNME CGT alerte sur cette absence de politique publique cohérente, stratégique, basée sur la science et l'intérêt général et donc ambitieuse en matière de décarbonation.**

La défaillance d'un Etat stratège conduit par exemple, à un développement anarchique d'énergies renouvelables dites « fatales » sous perfusion d'aides publiques (principalement Photovoltaïque) sans pensée systémique. Cette situation fait peser un risque accru sur la résilience du réseau électrique Français et Européen. La France est entrée dans une situation structurelle inédite de surcapacité électrique, qui rend inopérant tout projet d'expansion photovoltaïque sans ajustement de la demande ou de développement du stockage électrique à grande échelle.

En parallèle, il faut accélérer l'électrification des usages et le transfert des énergies fossiles vers les énergies bas carbone comme le biométhane et les gaz de synthèse. **Verdir le gaz oui, le bannir non !**

Le réseau est si critique que le nucléaire historique est amené à moduler de plus en plus fréquemment sa puissance à la limite de ses contraintes techniques, accélérant son vieillissement, sa maintenance et les arrêts de tranches.

**Alors que nous célébrons les 80 ans de la création d'EDF et GDF, il est temps de reprendre le contrôle public sur le secteur énergétique que la libéralisation forcée a malmené au point d'être au bord de la rupture.**

Notre système énergétique est l'héritage de notre nation, construit pendant des décennies par des travailleuses et des travailleurs engagés, avec l'argent public de nos concitoyens.

En le privatisant, des actionnaires peu scrupuleux sont venus se repaître sans investir à la hauteur des enjeux et sans vision de service public.

**Il est temps de se retrousser les manches : planifier, investir, et garantir les conditions sociales pour réussir cette transformation !**

## LE PROGRAMME PROGRESSISTE DE L'ENERGIE

Parce que l'énergie n'est pas une marchandise, mais un bien commun, la FNME-CGT propose une nationalisation nouvelle de tout le secteur, adaptée aux enjeux du XXIe siècle :

- Pour garantir une énergie défossilisée, stable et accessible,
- Pour sortir de la logique de marché et construire un nouveau service public,
- Pour planifier démocratiquement les investissements nécessaires à la transition,
- Avec des « agents » engagés grâce à des garanties collectives de haut niveau.

